



COMPTE RENDU DU CDAS DU 7 AVRIL 2014

La CGT Finances a lu la déclaration liminaire suivante :

C'est dans un contexte difficile de conflit social dans notre ministère que vous réunissez ce CDAS.

Le 20 mars 2014, 6500 fonctionnaires des Finances ont manifesté dans les rues de la capitale. A cette occasion, des collègues de l'Yonne s'y sont rendus en bus pour s'opposer au projet stratégique de la douane et à la démarche stratégique des finances publiques.

37 % des agents de la DDFIP et 50 % des douaniers de la région Bourgogne étaient en grève. Ces taux de grévistes sont une nouvelle fois la démonstration du rejet des différents projets.

Malgré la grogne et le mécontentement, notre Ministère et nos Administrations continuent à faire la sourde oreille.

Ainsi aux Finances Publiques, après plus de 30 000 suppressions d'emplois réalisées en moins de 10 ans, la démarche stratégique infligée poursuit avec la même cadence la réduction des effectifs et des moyens.

En douane, les agents mènent une bataille depuis fin 2012 pour réhabiliter leurs missions et faire barrage aux suppressions d'emplois. Leurs effectifs étaient de 19 000 en 2007, ils ne sont plus que 16 500.

Nous, syndicats CGT Finances Publiques et Douane dénonçons le démantèlement de nos administrations respectives et la mise en péril du service public de proximité aux Finances. Concernant l'ordre du jour de ce comité, l'administration poursuit sa politique de démantèlement du réseau de l'action sociale.

A l'heure où les directions du ministère attachent de l'importance à l'amélioration des conditions de travail et au bien être des agents, la note concernant l'action sociale précise qu'il faut « se recentrer sur les missions prioritaires » et que par exemple, « l'accompagnement par la délégation peut être justifié, si les nécessités de service le permettent »... Il s'agit bien d'un double langage de la part de l'administration. Mais nous ne sommes pas dupes ! Nous y sommes, après la suppression du poste de l'assistante de délégation, les conséquences se font déjà ressentir. Comment maintenir un niveau de prestations de l'action sociale avec moins de personnel : on priorise des missions et on en abandonne d'autres. Les contraintes budgétaires passent avant l'humain.

Autre conséquence de la politique de destruction des emplois, les dossiers de prêt et d'inscription des enfants en colonies sont désormais totalement dématérialisés enlevant toute relation humaine et vérification de la validité des dossiers par le service de proximité.

Le rapport de l'assistante sociale met en lumière une augmentation des consultations liées à la vie professionnelle et plus précisément à la dégradation des conditions de travail.

La CGT Finances s'interroge sur les points suivants :

quid du remplacement du médecin de prévention ;

quid de la mise en place d'une carte paiement en lieu et place des tickets restaurant papiers ;

quid de la date de la journée d'information des membres du CDAS prévue dans la note d'orientation 2014 ;

quid de la forme et de la date du questionnaire sur les conditions de logement des agents du département ;

quid du déménagement de l'action sociale, en souhaitant que cela soit après l'arbre de Noël et la fin de gestion.

En réponse, le Président a précisé que nous étions dans un budget contraint. La suppression de l'emploi d'Armelle Vendanger pèse lourdement sur le fonctionnement de la délégation. Le service des ressources humaines apporte son concours dès que possible.

Le Président déplore le non remplacement du médecin de prévention, malgré une lettre adressée au secrétariat général.

Concernant la mise en place de la carte de paiement en remplacement des tickets restaurant papiers, ce n'est pas encore d'actualité pour notre ministère. Affaire à suivre ...

Pour le déménagement de la délégation au 3^{ème} étage du CFP de la rue des Moreaux, toutes les contraintes seront prises en compte. Une marge de manœuvre est laissée sur les premiers mois de 2015.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 19.11.2013

Le procès verbal a été approuvé par l'ensemble des organisations syndicales. Cependant, l'une d'entre elle a regretté que lors du départ en retraite de représentants du CDAS aucun geste ne soit fait et qu'aucun ne soit envoyé. Le Président a répondu qu'il ferait un mot personnel aux membres partant en retraite. Par contre, la CGT Finances trouve malvenu qu'un budget destiné à l'action sociale et à aider les agents les plus en difficultés serve à ce genre d'achat. Libre à chacun de faire, à titre personnel un geste. Le Président a acquiescé.

NOTE D'ORIENTATIONS

Les moyens financiers sont maintenus malgré une baisse du nombre d'agents. Les axes prioritaires sont conservés : restauration et logement.

Malgré l'orientation nationale de favoriser les chèques cadeaux pour Noël, dans le département, les jouets pour les enfants de 0 à 9 ans sont maintenus.

RAPPORT D'ACTIVITE DE 2013

Nous n'avons plus d'information sur les prêts et les aides puisque cela ne passe plus par la délégation. Cette année, le prêt étudiant a été mis en place.

L'aide pour l'accession à la propriété ne rencontre pas un grand succès alors que cette nouvelle aide est plus intéressante que le prêt bonifié. L'ALPAF a donc décidé de passer à trois versements au lieu des cinq prévus initialement.

Les jeunes enfants partent moins que les adolescents en colonies de vacances.

Les prestations vacances familles sont en diminution.

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ASSISTANTE SOCIALE

Dans son bilan, l'assistante sociale a fait un rappel de ses missions. La première d'entre elles est l'aide individuelle à la personne et la seconde est la prévention des risques sociaux.

Elle nous a précisé que lors de ses visites de postes, elle est très souvent confrontée à des problèmes liés à la vie professionnelle.

Au vu du bilan présenté, avec le triste constat que certains agents se trouvent dans une situation de grande précarité, la CGT Finances a souligné que l'on était désormais très éloigné de la caricature du «fonctionnaire nanti».

Il faut quand même noter que cette année un collègue a bénéficié de l'aide alimentaire d'urgence. C'est malheureusement bien triste...

BUDGET D'INITIATIVES LOCALES

Outre le budget classique, cette année l'Yonne a eu un abondement de 1 047 € spécifique pour l'aménagement des coins repas agréés. Petit rappel, les seuls coins agréés dans notre département sont : les deux bureaux de la douane, le CFP d'Auxerre (Moreaux), la DDFIP Marie Noël, le CFP de Sens (Quai de Nancy), et les CFP de Chablis, Pont Sur Yonne, Ancy le Franc et Villeneuve sur Yonne. Les autres coins repas du département ne sont pas agréés et leur aménagement (remplacement de matériels, etc...) est à prendre sur le budget de la Direction.

Un recensement des besoins a été fait par la déléguée de l'action sociale. Des demandes d'un frigo, de vaisselle et d'une table ont été actées. D'autres demandes ont été effectuées, cependant leur opportunité fait débat et leur achat, ou non, sera tranché lors du prochain CDAS.

L'inscription pour la sortie à Disney Land du 31 mai 2014 sera lancée ces jours-ci.

Pour la sortie « guinguette », les prestataires vont être relancés.

Pour les bons « rentrée scolaire », la deuxième tranche sera pour les quotients familiaux compris entre 1 001 € et 1 031 €.

QUESTIONS DIVERSES

La nouvelle organisation de l'EPAF implique la présence d'un seul « gilet bleu » par bus pour accompagner les enfants au point de ralliement lors des colonies de vacances. Il est prévu de demander l'aide des parents.

La CGT Finances déplore qu'il faille faire porter la responsabilité de l'accompagnement aux parents pour des problèmes de restrictions budgétaires.

Vos représentants au CDAS de l'Yonne :

Nathalie FOURNILLON, Nathalie ZELMAT
Caroline GERMAIN, Didier BOURIGAULT